



COMMUNE DE CRUAS
(ARDECHE)

ARRÊTÉ DU MAIRE N° 2026-129

OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

44 rue Mercoyrol
Place Bérégovoy

Le Maire de la Commune de Cruas ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, 2212-2, 2212-3 ;

Vu le code de la Route, article R 110 et suivants, R 417 et suivants ;

Vu la demande d'autorisation d'occupation du domaine public de Madame Clermont Isabelle, dans le cadre d'un déménagement.

ARRÊTE

ARTICLE 1:

Le bénéficiaire est autorisé à stationner deux fourgons sur deux cases de stationnement Place Bérégovoy,

Du Jeudi 7 Mai au Dimanche 10 Mai 2026

ARTICLE 2:

La signalisation réglementaire sera mise en place par le service technique.

ARTICLE 3:

Le service de la Police Municipale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CRUAS, le 4 Mai 2026

Le Maire

Rachel COTTA

